



Rennes 6 avril

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°249
Avril 2023
PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

AVRIL 2023
N°249
Au sommaire



L'optimisme de la volonté !

Dans son dernier communiqué, l'intersyndicale nationale faisait appel « à la sagesse du conseil constitutionnel ». Elle a désormais sa réponse...

Quant au Référendum d'Initiative Partagée (RIP), qui par nature ne se situe pas sur le terrain du syndicalisme indépendant, il risque d'être à la démocratie ce qu'est la musique militaire à la musique.

Pour notre part, nous ne comptons que sur la sagesse des travailleuses et travailleurs qui savent que leur avenir leur appartient et qu'il faut se battre encore et toujours pour construire des jours heureux.

Comme toujours dans l'histoire sociale, avec des moments plus ou moins forts, 2 mondes se font face. Cela s'appelle LA LUTTE DE CLASSE.

D'un côté les milliardaires qui prospèrent comme jamais, de l'autre ceux qui galèrent pour remplir le frigo !

Selon un tout récent sondage IFOP, 4 français sur 10 sautent un repas par jour pour raison financière !

Évidemment les gens d'en face essayent de nous faire taire par tous les moyens, y compris les plus liberticides. Ainsi les propos de Darmanin concernant la Ligue des Droits de l'Homme en disent long sur la dérive particulièrement grave du pouvoir Macroniste. De même, le projet de loi déposé par les « dépotés » du président, comme le disait Émile Pouget, visant à interdire le droit de grève dans les transports certains jours, sous peine de 2 ans de prison, est le signe à la fois de l'extrême fébrilité du pouvoir mais aussi de sa dangerosité.

La bagarre est rude, épuisante, à la hauteur des enjeux : la justice sociale !

Jamais nous ne nous résoudrons à supporter l'insupportable.

Je salue l'extraordinaire courage des militantes et militants de notre Union Départementale mobilisés depuis le 10 janvier dernier où l'UD avait appelé au premier rassemblement contre la retraite des morts.

Ensemble, plus unis que jamais, nous gardons l'optimisme de la volonté !

Vive la lutte, vive la vie, vive la sociale !

Vive la cgt Force-Ouvrière !

Rennes, le 17 avril 2023

Fabrice LERESTIF

Secrétaire Général

**MANIFESTATION JEUDI 20 AVRIL
RENNES 11 H PLACE DE BRETAGNE**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD EN ACTION (P3)
- INFO (P4-5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

"Le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté."



Émile-Auguste Chartier, dit Alain
Philosophe,
journaliste,
1868 - 1951

Comment fonctionne le Conseil constitutionnel ?



Depuis 2010, le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité, requise par tout citoyen estimant qu'une loi porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution. © F. BLANC / FO HEBDO

Lundi 27 mars, FO a transmis au Conseil constitutionnel une contribution extérieure, également appelée porte étroite, porte l'argumentaire de FO sur son opposition à la réforme des retraites.

Cet argumentaire, qui a été remis à Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, fait l'analyse de la loi, adoptée par 49-3, et dénonce le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, l'allongement de la durée de cotisation, mais aussi l'ensemble des mesures qu'elle contient.

Le combat contre la réforme des retraites, se déplace sur le terrain juridique, notamment par le biais de questions prioritaires de constitutionnalité (QPC). L'occasion de faire un éclairage sur le Conseil constitutionnel, chargé de protéger les droits et libertés.

Garant de l'État de droit, le Conseil constitutionnel a été créé en 1958 par la Constitution de la V^e République. Il est composé de neuf membres, siégeant neuf ans non renouvelables, et renouvelés par tiers tous les trois ans. Ils sont nommés par le président de la République et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Spécificité française, aucune compétence en matière juridique n'est exigée. Les commissions parlementaires compétentes peuvent s'opposer à une nomination à la majorité des trois cinquièmes.

Les anciens présidents de la République en sont membres de droit à vie. Le président du Conseil, nommé par le président de la République, est Laurent Fabius depuis mars 2016.

La mission première du Conseil constitutionnel est de vérifier que les lois et traités internationaux respectent bien le « bloc de constitutionnalité », regroupant la Constitution, la Déclaration des droits de l'homme de 1789, le préambule de la Constitution de 1946 et la Charte de l'environnement.

Les Sages jugent aussi de la régularité des consultations nationales et ont un rôle consultatif sur la mise en œuvre de l'article 16 de la Constitution (état d'urgence).

Rendre les décisions des Sages plus accessibles

Un contrôle a priori, avant l'entrée en vigueur, est obligatoire pour les règlements des assemblées, les lois organiques et les propositions de lois d'initiative citoyenne. La vérification préalable des lois ordinaires et des engagements internationaux n'est pas systématique. Elle se fait sur saisine : soit du président de la République, du Premier ministre, du président du Sénat, du président de l'Assemblée nationale, de soixante députés ou de soixante sénateurs. En cas de non-conformité, le Conseil peut censurer la loi en partie ou en totalité. Il peut aussi émettre de simples réserves d'interprétation.

Depuis 2010, les citoyens peuvent demander le contrôle des lois en vigueur par le biais d'une QPC (Question prioritaire de constitutionnalité, voir le focus ci-dessus). Si la disposition est déclarée non conforme, elle est abrogée. Ainsi les Sages ont-ils considéré, dans une décision du 2 mars 2016, que l'article du Code du travail qui privait le salarié licencié pour faute lourde de l'indemnité de congés payés était contraire à la Constitution.

Poursuivant dans cette volonté d'ouverture, Laurent Fabius souhaite que les décisions des Sages soient plus accessibles au grand public dans leur rédaction. Et depuis peu, les parties peuvent dialoguer avec le Conseil lors des audiences de QPC.

Publié le 13 septembre 2016 / Clarisse Josselin **L'Info Militante**

FOCUS : LES DÉLAIS DE LA QPC

Tout justiciable peut poser une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) au cours d'un procès, sauf en cour d'assises, lorsqu'il estime qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution. Si la demande est recevable, le juge la transmet au Conseil d'État ou à la Cour de cassation. Ce dernier a alors trois mois pour examiner la QPC et décider de saisir ou non le Conseil constitutionnel. En cas de saisine, les Sages ont trois mois pour se prononcer.

FORMIDABLE COMBATIVITÉ



C'est une grande fierté pour notre UD, qui salue une fois encore la formidable combativité exemplaire de nos militantes et militants.

Rennes 13 avril 15 000 manifestants



Fougères 6 avril 2000 manifestants



Vitré 6 avril 1000 manifestants



Redon 13 avril 1200 manifestants

Jeudi 13 avril 2023, les militants syndicaux et collectif de citoyens opposés à la réforme des retraites ont établi un barrage filtrant au nord de Redon.

Les Infos du Pays de Redon



Guichen 6 avril 600 manifestants

Un petit tour du rond-point à côté du Super U et les manifestants reprennent la route dans le sens inverse. Sur le bord de la route, Joël, casquette rouge siglée FO sur la tête, compte ses troupes. "On est 530", glisse-t-il en souriant. "Je m'étais fixé la barre de 100 personnes, donc c'est une réussite", se réjouit le retraité, qui a organisé la manifestation. "Bien sûr, j'aurais préféré qu'on soit 2 000 !", ajoute-t-il en riant. Reste que pour une première à Guichen, c'est un succès, alors que sept autres rassemblements étaient prévus jeudi dans le département.

En retournant sur leurs pas, les manifestants semblent eux-mêmes surpris de la longueur du cortège. "Le bouche-à-oreille a bien fonctionné", se réjouit Sarah, enseignante venue avec ses deux fils. Une réussite qui ne l'empêche pas d'être inquiète pour la suite. "J'aimerais bien y croire, mais je ne suis pas convaincue que l'on soit entendus", reconnaît-elle, résignée. Le doute n'est pas permis pour Joël : "La révolution commence à Guichen !"

Franceinfo le 06/04/2023



Montfort 6 avril 800 manifestants

... / Même constat pour Lynda, secrétaire Force Ouvrière (FO) au centre hospitalier de Brocéliande. « On ne peut pas lâcher sur les retraites. Quand on sait ce qui se prépare derrière avec d'autres réformes sur l'hôpital, nous sommes très inquiets. On doit continuer à se mobiliser. » / ...

Extrait / Ouest-France 06/04/2023

FGTB
Ensemble, on est plus forts

Action de soutien à notre lutte de nos camarades belges !

"La FGTB va bloquer un dépôt Total à Anvers en soutien aux "camarades français" qui combattent la réforme des retraites de Macron

Le groupe pétrolier se vante de livrer du carburant en provenance de Belgique vers la France, dénonce le syndicat, qui n'accepte pas ces "tactiques de briseurs de grève" et sera en action le 6 avril."



St-Malo 15 avril

À Saint-Malo, les 200 manifestants contre la réforme des retraites s'invitent Intra-muros

Cela n'était pas prévu. L'intersyndicale du pays de Saint-Malo avait appelé à un rassemblement contre la réforme des retraites sur l'esplanade Saint-Vincent, ce samedi 15 avril à 15 h, à Saint-Malo. Après les discours dénonçant « le mépris et la haine du peuple » du chef de l'État, les 200 manifestants sont allés défiler, dans le calme et les slogans, dans les rues d'Intramuros, s'offrant un tour et un demi-tour. Le tout applaudit par quelques commerçants et vacanciers en goguette. L'intersyndicale se rassemblera pour décider de la suite du mouvement, convaincue que « rien n'est terminé ».

Ouest-France le 15/04/2023

ET SUR LES BLOCAGES AUSSI !

« Aucune goutte d'essence ne sort », au dépôt de carburants de Vern, près de Rennes



Encore Bravo à nos militantes et militants de divers syndicats de l'UD qui ont su ce bonne heure et de bonne humeur, pour être présents sur les divers points de blocage avec l'intersyndicale !



Un brasero a été installé pour être visibles depuis la rocade. Les manifestants s'en servent également de barbecue. © Radio France - Léa Dubost

Une soixantaine de syndicalistes FO et CGT cheminots ont bloqué l'accès au dépôt de carburant de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) lundi 20 mars 2023, dès 4 h 45. | OUEST-FRANCE

À l'appel des syndicats FO et CGT, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées pour bloquer le site pétrolier depuis lundi 20 mars.

"On soutient toutes les raffineries qui sont en grève et on restera jusqu'à ce que la réforme des retraites soit retirée," martèle Justine Marti, secrétaire départementale Force ouvrière pour les collèges et lycées, précisant qu'"il y a aussi des grévistes à l'intérieur du dépôt." "On ne veut pas d'aménagement à la marge mais un retrait pur et simple de la réforme," abonde Xavier Bouinier, membre de FO.

Bloquer en masse sur deux jours

La stratégie des syndicats semble se concentrer sur le début de semaine. Pour Céline Cussac, déléguée syndicale à FO, "il faut que tout le monde se mobilise pour un blocage sur deux jours," ce lundi et mardi, pour éviter de pénaliser les usagers toute la semaine.

Ouest-France le 20 et 21/03/2023



Même les animaux sont dans la lutte !

Un barrage filtrant à l'entrée de la plateforme Carrefour, au Rheu

À l'initiative du syndicat FO, une opération de filtrage de camions a lieu à l'entrée de la plateforme Carrefour au Rheu, près de Rennes.

Dès 5 h, lundi 27 mars 2023, une trentaine de manifestants se relaient devant l'entrée de la plateforme logistique Carrefour, au Rheu, à l'ouest de Rennes.

« Ce n'est pas un blocage, mais un filtrage, on n'empêche pas les gens de passer », insistent les opposants à la réforme des retraites. Sur les deux accès, dans la zone industrielle, des camions patientent.

« Globalement, on a le soutien de 90 % des chauffeurs », assure Sébastien Toyer, secrétaire adjoint FO La Poste 35. Cette opération, à l'initiative de l'interpro Force ouvrière (FO), réunit des salariés de l'Action sociale, de La Poste, des transports, des cheminots, de l'Éducation nationale, de Suez...

« Envoyer un signe au gouvernement »

Sur le petit rond-point à l'entrée du site, « la solidarité extérieure », s'organise aussi avec « le soutien de salariés extérieurs et de personnes qui viennent nous offrir à manger et à boire ».



« On ne veut plus se contenter de manifester en ville. L'idée est d'être avec les travailleurs, là où ils travaillent, souligne Sébastien Toyer. C'est aussi pour envoyer un signe au gouvernement, pour lui dire que nous sommes prêts pour le blocage économique. »

Le filtrage est prévu toute la journée, avec une distribution de tracts aux salariés du site. Des actions similaires pourront être conduites dans d'autres zones d'activités. « On invite tous les travailleurs à nous rejoindre. Chacun fait comme il peut, grève une heure ou toute la journée. Le principal est que notre message soit entendu. »

Ouest-France le 27/03/2023



BLOCAGE 6H30 LE 6 AVRIL

"Un grand merci à tous les camarades qui se sont déplacés ce matin au CHU. Fière d'être à l'UD 35 ensemble et unis. Bravo à tous et toutes."

Valérie de la santé

Le 13/04/2023

Vu dans les médias

« On n'est pas des gros bras » : une manif avec le service d'organisation des syndicats à Rennes

La mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit à Rennes. Des militants assurent le bon déroulé du cortège intersyndical, manifestation après manifestation. Reportage ce mardi 23 mars 2023.



Jacques Tallec est à la tête du service d'organisation du syndicat FO, dans les manifestations rennaises, comme le 28 mars 2023 contre la réforme des retraites. | JOEL LE GALL / OUEST-FRANCE

« On n'est pas des gros bras, pas un service d'ordre mais d'organisation. » La consigne est répétée à de multiples reprises, lors du briefing matinal mardi 28 mars 2023. Tout en grignotant un dernier pain au chocolat, les membres du Service d'organisation (SO) du syndicat FO écoutent les consignes de leur secrétaire général, avant de partir pour la manifestation contre la réforme des retraites.

« On est solidaires et on se protège les uns les autres, le ton est en train de changer, met en garde Fabrice Lerestif, mais on ne se taira pas. » L'enjeu du jour est de parvenir à effectuer le parcours prévu dans son intégralité, sans se retrouver sous les gaz lacrymogène ou le canon à eau, comme ça a été le cas le 23 mars.

Sécuriser le carré de tête

Dans cette organisation bien rodée, chacun connaît son rôle. Première étape après le briefing, l'installation du cortège syndical avant le départ. D'abord le carré de tête avec tous les secrétaires généraux et leurs drapeaux. Vient ensuite chaque syndicat et son véhicule, dans un ordre dicté par leur taux de représentativité.



L'intersyndicale rassemblée derrière une barrière unique pour la manifestation contre la réforme des retraites mardi 28 mars 2023 à Rennes. | OUEST-FRANCE

Mégaphone à la main, Jacques Tallec s'occupe du carré de tête, avec ses homologues de la CGT et de la CFDT. Leur objectif : s'assurer que la banderole intersyndicale avance en sécurité, tout en faisant l'animation. « Nous ne sommes pas des supplétifs de la police, ce qui se passe sur les trottoirs ou contre les vitrines ne nous regarde pas », détaille le syndicaliste. Pendant que le carré se prépare, lycéens et étudiants se faufilent en masse devant. Ils ouvriront la manifestation, suivis par le



Jacques Tallec, de FO, anime le début du cortège syndical, avec ses homologues de la CGT et de la CFDT, mardi 28 mars 2023 à Rennes. | OUEST-FRANCE

cortège syndical, avec plus ou moins de distance. « On essaye de les suivre, mais ils vont souvent plus vite que nous avec les banderoles et les camions », reconnaît Céline Cussac. Elle coordonne les membres du Service d'organisation FO, qui font la navette entre l'avant du défilé et le carré de l'intersyndicale. Ces habitués des manif savent lire la foule et anticiper les points de blocages. Ils en informent les secrétaires généraux, qui peuvent décider de changer ou non de parcours.

Parcours réussi

La première partie du défilé se déroule sans accroc. Au moment du passage à République, petit flottement. Le canon à eau envoie quelques salves sur les manifestants. Faut-il tourner rue Maréchal-Joffre pour éviter que le défilé ne soit bloqué ? La Préfecture demande aux syndicats d'attendre. Céline Cussac et d'autres remontent en vitesse pour prendre la température à l'avant de la manifestation et donner les informations aux représentants.

« C'est maintenant qu'on prend une décision « politique » pour continuer la manifestation », explique Fabrice Lerestif. Verdict : pas besoin de bifurquer, le parcours est maintenu, avant de se terminer place de Bretagne. Une victoire pour les syndicats, qui avaient dû changer d'itinéraire lors des dernières manifestations pour éviter d'emmener le cortège dans les affrontements avec la police.

Ouest-France Ambre LEFÈVRE. Publié le 28/03/2023

« La violence et le chaos, c'est Macron », accuse le secrétaire de FO en Ille-et-Vilaine



Le syndicaliste, figure du mouvement social à Rennes, en appelle à la poursuite des blocages pour que le monde économique se retourne contre la réforme des retraites. (Le Télégramme / Romain Roux)

Le Télégramme Publié le 22/03/2023

https://www.20minutes.fr/societe/reforme-des-retraites/4032562-20230413-manifestation-13-avril-entre-gwenn-ha-tradition-rebelle-suivi-cortège-rennes

20 MINUTES Vidéo 13 avril



L'UD aux cotés de ses militantes et militants !

Élections

Bâtiment-Travaux Publics-Bois

Carton plein chez ADOVA à Fougères

Du 4 avril au 6 avril se tenaient les élections CSE dans le groupe ADOVA (HOTELYS, ex matelas simmons) à Fougères.

64 électeurs, 53 suffrages valablement exprimés pour la liste FO qui rafle donc les 5 élus.

Bravo à Yannick , le DS et à son équipe

SDAS FO

Carton plein à Châteaugiron et Montfort-sur-Meu

Des élections ont eu lieu à l'ADMR (aide à domicile) de Châteaugiron et à l'association "Les Ajoncs d'or" (Institut Médico Éducatif) de Montfort-sur-Meu.

Dans les 2 cas, les listes FO remportent la totalité des sièges .

Bravo à Sophie, Babeth, Sabrina et plus largement aux équipe FO

FGTA

Beau succès de FO chez Hyper U St-Grégoire

Les résultats pour les élections au CSE de l'Hyper U St-Grégoire viennent de tomber.

Beau succès pour FO qui emporte les 4 sièges du premier collège malgré la propagande de la direction pour pousser à l'abstention et au 2^{ème} tour pour pouvoir placer ses soutiens.

Bravo à Anne et à toute l'équipe FO



FO COM Orange amère !

4 avril, AG FO-CGT-CFDT

Une centaine de personnes présentes pour dénoncer les suppressions de postes (669 au plan national, +/-25 % de l'effectif concerné).



L'UD était présente en soutien.

FO DGFIP / permanences "impôts"

Des permanences "impôts"(aide pour les déclarations d'impôts) auront lieu à l'UD en mai.

Il est conseillé de prendre RDV avec Marie-Claire ou Marie-France pour bien organiser les choses au 02 99 65 36 50.

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60

AFOC 35

Erratum sur les membres du bureau indiqués dans le 248, Philippe Caro élu trésorier de l'association.

1^{er} Mai à Rennes dans le quartier Maurepas

On travaille dans l'intersyndicale 35 à un premier mai le plus unitaire possible à Rennes.

En 2021, l'intersyndicale (FO, CGT, FSU, Solidaires , organisations étudiantes) avait choisi le quartier de Villejean, en 2022 le quartier du Blosne et en 2023 on s'orienté vers le quartier populaire de Maurepas sachant que concernant le centre ville rennais, après au moins 12 manifestations, on peut faire un petit break.

On attend la position définitive de l'intersyndicale cette semaine.



38^{ème} Congrès Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine



VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

St-Père-Marc-en-Poulet



8h30

Salle polyvalente



En présence de Frédéric SOUILLOT
Secrétaire Général de la Confédération
et Patrick PRIVAT Trésorier de la Confédération

Fond de grève :

s'adresser à Marie-France ou aux trésoriers afin qu'ils vous indiquent les éléments nécessaires pour la constitution du dossier. Les dossiers sont à déposer à Marie-France.

Handicap et Emploi

L'UD 35 organise un stage Handicap du 5 au 7 juin 2023

Ce stage est essentiellement en direction des camarades du secteur privé qui souhaitent se former à cette problématique importante.

NB : pour les camarades du secteur public, un stage à été construit, il faut se rapprocher de la Fédération de la fonction publique.

Contactez l'UD pour s'inscrire et recevoir les convocations en temps et en heure

Clin d'œil du PATOCHE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages

STAGES CFMS 2023

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Lundi 12 au vendredi 16 JUIIN	DÉCOUVERTE	5 jours
Lundi 25 au vendredi 29 SEPT.	DÉCOUVERTE	5 jours
Mardi 10 au jeudi 12 OCTOBRE	CONNAITRE SES DROITS	3 jours
Lundi 13 au vendredi 17 NOV.	LE C.S.E.	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2023 : 5,20 €
tresorerie.udfo35@orange.fr